

**PAGES**

**MANQUANTES**

LA

# SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

---

---

11<sup>ME</sup> ANNÉE. SAMEDI, 2 DECEMBRE 1893. VOL. XXII, No 22.

---

---

## SOMMAIRE :

I. Premier dimanche de l'aveut. — II. Lettre de N. T. S. P. le Pape Léon XIII, aux évêques d'Espagne, suite et fin. — III. L'aveut. — IV Touchante exemple de charité. — V. Appréciation officielle de notre système d'éducation. — VI. La crèche ensanglantée. — VII. Les collèges classiques du diocèse de Montréal, le collège de Joliette, suite. — VIII. Au Séminaire. — IX. Chronique diocésaine — X. Nouvelle diverses.

---

## OFFICES EXTRAORDINAIRES

Dimanche, 3. — Annonce de la fête de l'Immaculé Conception, de celle de St-François-Xavier et du jeûne de l'Aveut.

**Cathédrale.** — Dimanche, 3. — Confirmation à 7½ hrs. Ouverture des 40 hrs. à la grand'messe. Vêpres à 3¼ hrs. Prière à 8 hrs, P. M.

Lundi, 4. — Messes basses depuis 5½ hrs. jusqu'à la grand'messe, à 9½ hrs. Vêpres à 3 hrs. Prière à 8 hrs.

Mardi, 5. — Messes basses depuis 5½ hrs. jusqu'à la grand'messe à 9½ hrs.

Mardi soir, Monseigneur l'Archevêque, MM. les chanoines et autres prêtres de l'archevêché, commenceront leur retraite.

Vendredi, 8. — Office pontifical.

Dimanche, 10. — Solennité du Titulaire de S. François-Xavier à Caughnawaga et à Verchères. et de S. Ambroise à Kildare.

---

## PREMIER DIMANCHE DE L'AVEUT

—  
Annonce du jugement dernier.

I. Le saint temps de l'Aveut, qui rappelle la première attente du Messie, s'ouvre dans l'Eglise par la solennelle annonce du second avènement de Jésus-Christ. Ainsi, au début de l'année ecclésiastique, l'Esprit de Dieu fixe nos regards sur la fin des

siècles, afin que, dès les premiers pas dans la carrière, nous envisagions d'un œil sérieux nos dernières destinées. C'est pourquoi l'Eglise réveille dans notre conscience la crainte des jugements de Dieu. Son intention est de nous disposer à mieux comprendre la loi d'amour, en nous montrant les suites terribles de la loi de justice. L'appréhension de la justice qui nous menace nous porte à recourir à la miséricorde qui nous est offerte. Alors la confiance succède à la terreur, et l'amour chasse la crainte.

II. Considérons les deux jugements successifs que tous les hommes auront à subir : le premier, au moment où ils sortent de ce monde ; le second, au jour où le monde lui-même sera condamné. Au jugement particulier, l'âme seule arrivera tremblante devant Dieu ; au jugement universel, la sentence divine sera promulguée en face de toutes les générations humaines. Ces deux jugements n'en font, à proprement parler, qu'un seul ; car l'un ne sera que la révélation solennelle et générale de l'autre. Si donc le grand jour du jugement dernier ne nous apparaît que dans le lointain, envisageons du moins, avec une attention consciencieuse, le jugement particulier qui est tout près de nous, et qui fixera pour toujours notre place parmi les bienheureux ou les réprouvés.

Entrons pieusement dans l'Esprit de l'église, et appelons de tous nos vœux le règne de Jésus-Christ, pour n'avoir point à craindre les rigueurs de sa justice.

---

## LETTRE DE NOTRE T. ST-PERE LE PAPE LEON XIII

PAPE PAR LA DIVINE PROVIDENCE

### AUX EVEQUES D'ESPAGNE

---

(Suite et fin).

Mais vous savez que la réforme ne s'accomplit pas tout à fait comme on l'avait désiré. Les ressources, en effet, n'étaient pas suffisantes, et, d'autre part, les études ne pouvaient reflourir avec toute la gloire du passé, parce que la disparition des anciennes universités avait amené la pénurie de professeurs capables.

Les deux puissances suprêmes s'accordèrent donc pour décider

qu'on fonderait dans certaines provinces des séminaires *généraux*, et que ceux d'entre les élèves de ces établissements qui auraient parcouru tout le cycle des études théologiques seraient admis, suivant l'ancien usage, à recevoir les grades académiques.

Mais beaucoup d'obstacles ont empêché et empêchent encore aujourd'hui qu'en fait ce dessein se soit réalisé.

Ainsi donc l'appui des anciennes Universités n'existant plus, on manque d'un grand nombre de ces secours sans lesquels un clerc peut difficilement aspirer à l'honneur d'une science complète et profonde. C'est pourquoi les hommes compétents sont unanimes à penser et à affirmer qu'il est nécessaire de perfectionner et d'étendre le programme des études dans les séminaires.

C'est là une tâche qui Nous est fort à cœur, surtout lorsque Nous considérons les exemples de Nos prédécesseurs qui n'ont laissé échapper aucune occasion de favoriser les hautes études. Leur grande sagesse a brillé, notamment en ce point, qu'ils ont cherché activement à attirer les jeunes clercs dans cette Ville, capitale du monde catholique, et à les réunir dans des collèges. Ils se sont plus particulièrement appliqués à agir ainsi chaque fois que ces jeunes gens ne trouvaient pas dans leur patrie les moyens nécessaires pour leur instruction, ou que la pureté de l'enseignement, soustrait à la vigilance de l'Eglise, était en péril.

C'est pour cette raison qu'ont été fondées à Rome plusieurs collèges où les jeunes gens étrangers se rendent pour y faire leurs études religieuses, afin qu'une fois revêtus du sacerdoce ils puissent employer pour le bien commun de leurs concitoyens les talents et les connaissances qu'ils auront acquis dans cette Ville. Comme cet usage a produit et produit encore en abondance des résultats salutaires, Nous avons pensé que Nous-même ferions une œuvre excellente en augmentant le nombre des institutions de ce genre : c'est pourquoi Nous avons ouvert à Rome un collège pour les Arméniens, un autre pour les jeunes clerc de la Bohême, et Nous avons pris soin de rendre à celui des Maronites son ancienne splendeur.

Mais, parmi cette affluence de jeunes étrangers, Nous constatons avec peine que les élèves venus de votre pays étaient en petit nombre. Aussi, mû par l'espoir du bien à obtenir, Nous avons formé le projet, non seulement d'assurer l'existence du collège des clercs espagnols, fondé naguère à Rome grâce au zèle éclairé de prêtres pieux, mais de lui donner de plus amples développements.

Il Nous plaît donc que tous ceux qui, de la Péninsule ibérique et des îles voisines soumises au Roi Catholique, viendront dans ce collège, soient placés sous Notre garde, et que, menant une vie commune, dirigés par des hommes de choix, ils se livrent aux études qui élèvent le mieux le cœur et l'esprit.

Nous pensons que cette œuvre trouvera un siège et une demeure bien appropriés dans le palais appelé *Altempo*, du nom des ducs, ses anciens maîtres, qui est devenu Notre propriété et celle du Saint-Siège. Ce qui Nous confirme dans une telle pensée, c'est que cet édifice est illustré par le sanctuaire du Pontife martyr, Anicet, dont les cendres sacrées y reposent, et aussi par le souvenir du séjour de Charles Borromée.

Nous accordons et Nous attribuons la jouissance et l'usufruit de ce palais au Collège des Evêques d'Espagnes, à cette condition qu'ils le destinent à recevoir et à loger les élèves de leurs diocèses, qu'ils auront résolu d'envoyer à Rome pour y faire leurs études. Mais afin que nos projets se réalisent plus tôt, et que l'on ait aussi le temps d'aménager ce palais et de le munir de tous les objets nécessaires, Nous désirons que les élèves résident, en attendant, dans une partie déterminée et appropriée à cet usage du palais de l'illustre famille Altieri.

Nous désignons l'Archevêque de Tolède et celui de Séville pour traiter avec Nous et Nos Successeurs des affaires importantes du collège. En conséquence, Nous prescrivons que, chaque année, le supérieur de cet établissement adresse un rapport écrit, sur tout ce qui concerne la situation matérielle du collège, la discipline et les mœurs des élèves, d'une part, à Notre Sacrée-Congrégation des Etudes, de l'autre, aux Archevêques susnommés ; ceux-ci prendront soin de le communiquer à leurs collègues les Evêques d'Espagne.

Il vous appartient, Vénérables Frères, de Nous aider dans cette entreprise, et cela avec autant de zèle et d'ardeur que le demande cette tâche, que le promettent vos vertus épiscopales.

En attendant, Vénérables Frères, comme gage de Notre particulière bienveillance, Nous vous accordons affectueusement, dans le Seigneur la Bénédiction apostolique, ainsi qu'au clergé et aux fidèles confiés à vos soins.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 25 octobre 1893, de Notre Pontificat la seizième année.

LÉON XIII, PAPE

## L'AVENT

« Si la sainte Eglise, notre mère, passe le temps de l'Avent dans cette solennelle préparation au triple Avènement de Jésus-Christ ; si, à l'exemple des vierges sages, elle tient sa lampe allumée pour l'arrivée de l'Époux, nous qui sommes ses membres et ses enfants, nous devons participer aux sentiments qui l'animent, et prendre pour nous cet avertissement du Sauveur : « Que vos reins soient ceints d'une ceinture comme ceux des voyageurs ; que des flambeaux allumés brillent dans vos mains ; et soyez semblables à des serviteurs qui attendent leur maître (1). » En effet, les destinées de l'Eglise sont les nôtres ; chacune de nos âmes est, de la part de Dieu, l'objet d'une miséricorde, d'une prévenance, semblables à celles dont il use à l'égard de l'Eglise elle-même. Elle n'est le temple de Dieu, que parce qu'elle est composée de pierres vivantes ; elle n'est l'Épouse, que parce qu'elle est formée de toutes les âmes qui sont conviées à l'éternelle union. S'il est écrit que le Sauveur *s'est acquis l'Eglise par son sang* (2), chacun de nous peut dire en parlant de soi-même, comme saint Paul : *Le Christ m'a aimé et s'est livré pour moi* (3). Les destinées étant donc les mêmes, nous devons nous efforcer, durant l'Avent, d'entrer dans les sentiments de préparation dont l'Eglise elle-même est remplie. »

## TOUCHANT EXEMPLE DE CHARITE

C'était la veille de Noël, en l'année 1841. A Paris le temps était brumeux et froid, un violoniste ambulant, vieux et mal vêtu, s'en allait le long d'un boulevard.

S'arrêtant devant un café luxueux, il se mit à jouer.

Ses accents étaient si mélancoliques que tous les flâneurs et les gamins de la rue eurent bientôt fait de déguerpir ; les chiens paresseux eux-mêmes se réveillèrent en hurlant.

Désespéré, le musicien se laissa choir contre le seuil d'une porte, et, son violon en travers sur les genoux, il se mit à sangloter.

Juste à ce moment, trois jeunes gens débouchaient sur le bou-

(1) Luc. XII. 35. (2) Act. XX, 28. (3) Gal. II, 20.

levard, en fredonnant un joyeux refrain très populaire alors parmi les élèves du Conservatoire ; et, sans apercevoir le violoniste, ils vinrent buter contre lui. L'un d'entre eux faillit le jeter à la renverse, tandis que les deux autres de leurs pieds faisaient rouler son chapeau au loin sur le trottoir.

Comme le vieillard se relevait en les regardant avec une expression d'humilité et de dignité tout à la fois, les trois jeunes gens s'empressèrent de lui demander pardon et de lui remettre son chapeau après l'avoir soigneusement essuyé.

Ils voulurent savoir ce qu'il leur serait permis de faire pour lui.

« Faites-moi l'aumône, dit simplement le vieillard. Je ne peux plus gagner ma vie en jouant, car mes doigts sont devenus trop gourds. Et ma fille se meurt de consommation et de faim. »

En l'entendant ainsi parler, les gais chanteurs se sentirent émus ! Ils fouillèrent leurs poches et tirant tout ce qu'elles contenaient, ils n'avaient à offrir, en tout, que seize sous avec un petit morceau de résine. C'était bien peu ! Ils se regardèrent l'un l'autre avec tristesse.

« Mes amis, s'écria celui dont l'âme était plus sensible et plus généreuse, il faut absolument faire quelque chose. Cet homme est notre collègue, c'est un frère musicien. Vous, Adolphe, prenez le vieux violon, accompagnez Gustave, pendant que je vais m'occuper de la collecte. »

Leurs collets d'habits relevés, les cheveux baissés sur le front et leurs chapeaux enfoncés sur les yeux, il se mirent à l'œuvre.

« A présent, ensemble, s'écria le chef, ... en l'honneur de l'Enfant-Jésus dans sa crèche ! Commencez par votre premier prix, Adolphe, afin d'attirer la foule. »

Sous la touche exercée du jeune virtuose l'instrument du vieux musicien résonna joyeusement et le *Carnaval de Venise* frappa l'air de ses notes alertes et vives. Les fenêtres s'ouvrirent, le peuple charmé se massa autour du violoniste et les pièces d'argent tombaient dru dans le chapeau du vieillard placé, en évidence, sous un bec de gaz de la rue.

Après une pause de quelques secondes, le musicien attaqua magistralement un magnifique prélude. Charles, le directeur improvisé de ce concert, murmura : « C'est notre tour maintenant, Gustave ; » et le tenor chanta : *Viens, Gentille Dame*, d'une voix vibrante, forte et claire.

Le nombre des auditeurs et avec eux celui des pièces d'argent et de cuivre augmentaient toujours.

Fier du succès de son entreprise, il vint à Charles l'idée de clore la séance, tous les trois ensemble par un extrait de « Guillaume Tell. » Sur un signal, le trio commença.

Mais le vieillard, qui s'était tenu immobile jusque-là, se redressa soudain de toute sa hauteur, et, saisissant son bâton, il se mit à battre la mesure avec une si magistrale précision que les trois chanteurs se sentirent emportés par une irrésistible inspiration. La foule tout entière était électrisée !!

Elle s'écoula à la fin, lentement. Et le pauvre vieux, s'adressant à ses bienfaiteurs, leur dit de sa voix tremblante : « Vos noms, s'il vous plaît, afin que ma fille puisse se souvenir de vous dans ses prières. »

« Mon nom, c'est la Foi, » dit le premier artiste. « Et le mien, c'est l'Espérance, » répondit le second. « Je suis donc la Charité, » ajouta le troisième, en remettant au vieillard son chapeau qui débordait d'argent.

Le violoniste ambulancier dit alors qu'il s'appelait Chappner, autrefois chef d'orchestre à Strasbourg, où l'on avait coutume de donner souvent en spectacle l'opéra de *Guillaume Tell*.

Sa main se leva bénissante sur les trois jeunes étudiants, et ses lèvres laissèrent échapper ces paroles prophétiques : « Je prédis que vous serez célèbres un jour. »

« Amen, » répondirent ensemble les généreux amis, en reprenant gaiement leur course le long du boulevard.

Le ténor s'appelait Gustave Roger ; le violoniste, Adolphe Hermann ; et le quêteur, Charles Gounod.

---

## APPRECIATION OFFICIELLE DE NOTRE SYSTEME D'EDUCATION

---

Ce n'est pas sans plaisir que nous avons lu les paroles suivantes dans le rapport officiel que M. le Surintendant de l'instruction publique vient de présenter au gouvernement.

« Les résultats obtenus par notre exposition scolaire à Chicago prouvent, mieux que toutes les considérations dans lesquelles je pourrais entrer sur ce sujet, que notre système scolaire est

loin d'être aussi défectueux qu'on se plaît à le dire dans certains quartiers. Et, je me plais à le reconnaître, les louanges flatteuses qu'en ont faites des organes importants de la presse canadienne et étrangère sont dues, pour une bonne part, à l'initiative intelligente de M. le chanoine Bruchési que le gouvernement avait chargé de l'organisation de ce département important.»

Le regret exprimé par l'honorable Surintendant au sujet de l'abstention des écoles laïques souligne et met en évidence le rôle prépondérant tenu, à l'exposition colombienne, par les écoles congréganistes et ecclésiastiques.

« Je crois cependant devoir exprimer le regret de ce que les circonstances n'ont pas permis que les écoles laïques françaises et anglaises aient pu figurer en raison de leur importance dans ce grand concours où, en dépit de cette lacune regrettable, nous avons droit de revendiquer une des premières places. »

Les regrets de l'honorable rapporteur, nous les partageons sincèrement, et nous espérons qu'à une prochaine exposition universelle, toutes les institutions enseignantes, toutes les écoles de la Province de Québec seront représentées, et mieux représentées, grâce à une organisation moins rapide, plus suivie et plus complète.

Mais les succès obtenus nous réjouissent et nous permettent de faire dès maintenant certaines constatations.

Pour n'être pas parfait, notre mode d'éducation, loin de mériter les attaques virulentes dont il a été l'objet, a été hautement apprécié par les hommes les plus compétents.

Pour n'être pas parfaits, nos maîtres et nos maîtresses, jugés dans leurs méthodes d'enseignement, jugés par leurs œuvres et par les travaux de leurs élèves, n'en ont pas moins obtenus *une des premières places* dans un concours universel.

Et ces succès éclatants, M. le Surintendant s'est chargé lui-même de le faire remarquer, c'est *en dépit* de l'abstention *des écoles laïques françaises et anglaises*, c'est, pour une bonne part, grâce à l'initiative intelligente d'un prêtre faisant valoir l'enseignement donné par des frères et des religieuses, que la Province de Québec les a remportés et peut s'en glorifier !

Nous livrons ces faits à la méditation de tous les pères de famille.

Nous sommes heureux de les signaler aussi à l'attention de nos communautés enseignantes. Puissent-elles y trouver une récom-

pense pour les sacrifices passés, une consolation au milieu des ingratitude de l'heure présente, et un encouragement dans les épreuves futures !

## LA CRECHE ENSANGLANTÉE

Les dépêches télégraphiques viennent de nous apporter les détails les plus complets au sujet d'une scène douloureuse dont l'Eglise de la Nativité, à Bethléem, a été tout récemment le théâtre.

« Le 26 octobre dernier, à 4 heures du soir, dans la Grotte de la Nativité, un Monténégrin, *cawas* de l'hospice russe, conduisait quelques pèlerins. La procession des Pères Franciscains arrivait alors vers l'autel de la Crèche ; et l'usage établi est que tout le monde doit se retirer pour laisser le sanctuaire libre au moment de cette cérémonie qui se fait chaque jour.

« Le Frère sous-sacristain, ancien carabinier de l'armée italienne, avertit les visiteurs de livrer passage ; mais ceux-ci refusèrent. Le Frère insistant, le *cawas* leva sa cravache d'une façon menaçante. Le sacristain lui saisit le bras ; mais voyant que de l'autre main il cherchait son revolver, il le prit vigoureusement par les deux bras, par derrière. Malheureusement, le *cawas* put se dégager assez pour décharger trois balles dans l'abdomen du pauvre Franciscain qui fit deux pas et tomba près de la cavité où la Crèche se trouvait jadis ; il ne survécut que peu d'instant. Une quatrième balle vint frapper au bras un vénérable Père Franciscain, âgé de 83 ans, agenouillé devant le sanctuaire. Une cinquième balle blessa légèrement un autre Frère au pied.

« L'inspection du revolver prouva que la sixième balle avait raté ; six coups avait donc été tirés. On ne s'explique pas pourquoi le *cawas* était allé à Bethléem avec un pistolet chargé de six balles, à quelques pas de Jerusalem, en plein jour et dans un lieu sans danger. Il paraît que les *cawas* du Consulat russe sont toujours ainsi armés.

« L'assassin a été immédiatement saisi par les soldats turcs.

« Le chancelier du Consulat français se trouvait sur les lieux, près de la basilique, au moment du meurtre.

« Le consul russe a immédiatement réclamé le *cawas*, mais les autorités turques ont énergiquement refusé de le livrer. On l'a remis au consul autrichien, puisqu'il est sujet autrichien. Après l'instruction faite par le consul, le meurtrier sera conduit à Vienne pour y être jugé. Comme le meurtre n'a pas été commis par un sujet ottoman, ni sur un sujet ottoman, d'après les stipulations, le coupable doit être jugé par les autorités de sa nationalité. Evidemment, le consul français et le consul italien ont dû se

mêler de l'affaire : l'un comme protecteur des Saints Lieux, l'autre parce que les deux victimes sont de nationalité italienne.

---

## LES COLLEGES CLASSIQUES DU DIOCESE DE MONTREAL

---

### Le Collège de Joliette.

(Suite).

C'est, en effet, dès 1845 qu'eurent lieu les premières démarches près de la Communauté des Clercs de St-Viateur pour leur confier la direction du collège à créer à l'Industrie. Mgr Bourget, en 1846, avait vu le cardinal de Bonald, comme il l'écrivait à M. Manceau le 1er avril de cette même année, en demandant de prier pour le succès de ses instances.

Il s'adressait à une nouvelle communauté fondée par le curé de Vourles, près Lyon, M. Querbes pour obtenir des religieux qui s'occuperaient de l'enseignement dans la nouvelle paroisse de St-Charles Borromée. Les renseignements qu'il avait reçus sur cette Communauté lui permettaient de penser qu'elle répondrait de la manière la plus satisfaisante aux vues généreuses de l'honorable M. Joliette. C'est lui-même qui l'écrit au fondateur du village de l'Industrie. C'est lui-même qui correspond avec le directeur de la Communauté des Clercs de St-Viateur, avec les autorités ecclésiastiques dont elle dépend. Il n'hésite pas à faire le voyage de Vourles et se charge lui-même de ramener les frères de la Communauté qu'on doit envoyer au Canada.

M. Joliette pressait vivement la conclusion de ces pourparlers qui lui semblaient trop longs à son gré. Il n'avait point attendu pour édifier les bâtiments devant servir au nouveau collège, et dès 1845, il commençait la construction destinée à recevoir les élèves. C'était une bien simple et bien modeste maison à deux étages et qui fut terminée en 1846. Elle était en pierre avec un porche orné de deux colonnes.

Il se retrouve encore, dans les murs de la façade actuelle du collège de Joliette, quelques pierres qui datent de cette époque. Les ouvertures, sauf celles de la tour qui ont été ajoutées fort heureusement, sont les mêmes que celles de 1845 : mais en surélevant le bâtiment de deux et trois étages, on a changé, comme

bien on pense, l'aspect extérieur de cette même façade, et changé de manière à donner au collège un ensemble très décoratif et un grand air, qui produisent sur le visiteur une excellente impression.

Donc, en septembre 1846, le collège était construit, alors même que les pourparlers avec la Communauté des Clercs de St-Viateur n'étaient pas achevés. M. Joliette insistait pour que l'ouverture de la maison d'éducation ne fut pas retardée: Il voulait que la population du village de l'Industrie ne fut pas plus longtemps privée des avantages de l'instruction.

Là, encore, le bienveillant appui de Mgr Bourget vint l'aider à réaliser son désir. Sa Grandeur autorisa M. Rester, qui fut ordonné prêtre peu de temps après son arrivée à Joliette, à donner avec M. Banet et Dequoy, ecclésiastiques, les premières leçons. On leur adjoignit quelques professeurs laïques et la cérémonie de l'inauguration du nouveau collège eut lieu le 22 septembre 1846, en présence de Mgr Prince qui vint appeler sur l'établissement construit par M. Joliette les bénédictions de la Providence.

(A suivre).

---

## AU SEMINAIRE

---

Lorsque nous parlions, dans notre dernier numéro, des témoignages de sympathie reçus par les Messieurs de Saint-Sulpice à l'occasion des injustes attaques dont ils étaient l'objet, nous aurions voulu citer la belle adresse présentée par un groupe de notables citoyens de cette ville, en tête desquels était M. le Maire de Montréal : mais les exigences de l'impression nous en ont empêché, nous tenons aujourd'hui à donner la réponse si noble dans sa simplicité éloquente du Supérieur du Séminaire, nous tenons également à féliciter les catholiques dévoués qui ont pris l'initiative de cette démonstration.

Voici la réponse de M. Colin :

Monsieur le Maire,

Messieurs,

Les sentiments que vous venez d'exprimer à l'égard de notre maison portent le caractère d'une spontanéité et d'une bienveillance qui ne sauraient nous laisser indifférents. Vous me permet-

trez, sans doute, de ne pas m'arrêter aux éloges, malgré la délicatesse dont vous les avez revêtus. Mais les souvenirs que vous nous rappelez, les événements que vous nous signalez, les appréciations que vous en faites, nous touchent sensiblement. Je vous en remercie, Messieurs, au nom de mes confrères et au mien.

Votre démarche, parmi les agitations qui se produisent est plus qu'un signe ordinaire de sympathie, elle est pour nous la marque d'une sincère amitié.

Nous sommes ici, nous le sentons, avec des amis, de vrais amis ; et c'est ce qui nous remplit d'une vive et intime émotion. Rien ne va mieux à nos cœurs, rien non plus ne répond mieux à nos traditions de famille.

Ce fut ce même jour, 20 novembre, choisi par vous, que nos Messieurs, il y a plus d'un siècle et quart, en 1764, choisirent eux-mêmes pour former l'association nouvelle que leur imposait le droit de conquête et qui sauva le Séminaire. Ils étaient vingt-huit. Nous avons leurs noms écrits de leurs mains. Au lieu de suivre ceux des colons que l'abattement ou des intérêts divers ramenèrent en France ; au lieu de vendre l'île et d'en apporter le prix, ils résolurent de s'attacher plus que jamais au sort du Canada en détresse, de lier leur existence à la sienne et d'en partager jusqu'au bout les périls et les malheurs.

Cet amour de la nation, ils l'avaient reçu de nos pères.

Un siècle avant, quand, au Séminaire de Paris, les membres du conseil, préoccupés des lourdes charges que leur créait la colonie de Montréal, se demandaient si pour sauvegarder l'institut lui-même ils ne devaient pas tout quitter au Canada, M. de Bretonvilliers, leur supérieur, fort de la recommandation de M. Olier, les rassura et les raffermi, et tous ensemble, volontairement, ils prirent sur eux l'acquiescement des dettes. Un seul créancier eût pu mettre l'œuvre en danger, car l'île n'avait pas alors assez de valeur pour se racheter elle-même. Les dettes furent payées, et jamais nos Messieurs ne voulurent se prévaloir de la clause du contrat de donation par laquelle ce qu'ils acquerraient de leurs propres deniers devait être tout à leur profit. Ils aimaient trop Ville-Marie pour en venir à ce calcul.

Le Séminaire n'a pas changé, que je sache, de dispositions.

En 1812, quelques années après la prétendue trahison, on n'y rencontre que patriotisme, on n'y pense que défense nationale. Le collège envoie tous ses serviteurs sous les armes ; l'un de nos Messieurs, à la frontière, travaille à y contenir la milice prête à se débander ; les autres s'emploient à soulever contre les envahisseurs toute l'île comme un seul homme, et le général Prévost, frappé de ces faits, ne peut s'empêcher de dire : cette maison me vaut vingt mille hommes.

C'en est assez. J'aurais même préféré laisser ces choses dans le silence. Mais comment, Messieurs, aurais-je pu répondre à vos vœux et vous parler en famille d'attachement et d'amitié, si je me

fusse refusé à vous entretenir un instant de ce qui vous en offre quelques témoignages ?

Il entrerait néanmoins dans les desseins de la Providence que les développements de Montréal dépassassent de beaucoup ceux du Séminaire. Aujourd'hui moins que jamais nous sommes en état de faire face à toutes les œuvres de cette grande cité. Ce nous est impossible sous le rapport du temporel comme du personnel. Mais ce qui est demeuré intact, j'en ai la confiance, est notre dévouement au pays et à Montréal en particulier.

Nous aimons à voir les rapides accroissements de cette populeuse et brillante métropole, nous nous en réjouissons, nous y applaudissons. Nous sommes heureux d'admirer ses progrès incessants, progrès dans le commerce, progrès dans l'industrie et la navigation, progrès dans les constructions et les voies de communication, progrès dans les arts, progrès dans les lettres et les institutions, progrès en toutes sortes de genres. Nous en félicitons tous ceux qui apportent leur part de concours à ce beau et irrésistible mouvement. Mais ce progrès, nous le voulons, non séparé du christianisme, non sans Dieu et contre Dieu, mais marchant toujours en avant, à la clarté pure, bienfaisante du catholicisme. Entendre ainsi le progrès, ce n'est ni l'amoinrir, ni l'arrêter ; ce n'est ni gêner l'essor de la pensée, ni emprisonner la liberté, ni mettre des chaînes à l'activité humaine ; c'est simplement le préserver et le définir tel qu'il doit être, sous peine pour nous de rétrograder et de répudier les gloires de notre origine et de notre histoire.

Sur ce point, Messieurs, votre cordiale démonstration nous le dit, vos vues sont nos vues, vos convictions, nos convictions ; là, rien ne nous sépare, et, au contraire, tout nous unit. Ce que nous désirons tous pour la nation canadienne, c'est le vrai progrès, le vaste progrès catholique ; car vous en êtes d'accord avec nous, seules la vérité et la justice dont le catholicisme est le haut dépositaire, grandissent, élèvent et immortalisent les peuples.

Plusieurs esprits inquiets et mal inspirés osent, dans cette ville, le contester ; et l'on ne sait jusqu'où les emporte leur aveugle ardeur. Ils ont, depuis un certain temps, tourné leurs regards vers le Séminaire et dirigent contre lui leurs traits agressifs ; ils visent en réalité plus loin ; c'est le clergé, c'est la religion même qu'ils cherchent à atteindre. Sans doute à leur insu, ils nous honorent : mais à cet honneur se rattache une grave obligation. Votre visite tout amicale vient à propos nous donner courage et nous aider à la remplir. Notre devoir en cette pénible circonstance, le grand devoir auquel nous voudrions ne pas faillir, est de souffrir sans cesser d'aimer.

Nous les aimerons donc ceux qui nous attaquent, quel que soit leur oubli à notre égard ; nous les aimerons, sans en excepter un seul ; nous les aimerons afin qu'ils n'en arrivent pas à descendre à ce degré où l'âme se consume dans l'erreur ; nous les aimerons et nous leur offrirons même, s'il est possible, toutes les faci-

lités d'un retour qui serait à leur avantage et ferait le bonheur et la gloire de tous.

Demain, Messieurs, selon la touchante allusion que vous avez faite, nous renouvellerons au pied des autels, entre les mains de notre vénérable Archevêque, notre donation à Dieu. En nous consacrant à Dieu, c'est au Canada, c'est à la nation, c'est à Montréal, c'est à vous, à tous et à chacun sans exclusion aucune que nous nous donnerons, que nous dévouerons notre existence et notre avenir, avec toute la force et l'effusion du cœur dont nous serons capables.

---

## CHRONIQUE DIOCESAINE

---

Par décision de Monseigneur l'archevêque de Montréal, ont été nommés :

M. l'abbé A. Provost, 2<sup>d</sup> aumônier de l'asile St-Jean-de Dieu.

M. l'abbé A. J. Chaussé, 2<sup>d</sup> chapelain de l'asile des Sourdes-Muettes.

*Consécration épiscopale de Mgr Larocque.* — Au moment où s'imprime la *Semaine Religieuse*, la ville de Sherbrooke assiste à la consécration épiscopale de Mgr Larocque. Nous sommes obligés de remettre à la semaine prochaine le compte-rendu de cette imposante cérémonie.

---

## NOUVELLES DIVERSES

---

*Procès de canonisation de Jeanne d'Arc.* — Mgr Caprara, promoteur de la Foi, et M. l'abbé Captier, P. S. S., postulateur dans le procès de béatification de Jeanne d'Arc, se sont rendus à Lyon pour présenter leurs hommages à Mgr Coullié. Mgr Caprara se rendra aussi à Orléans pour prendre les dernières informations sur les lieux mêmes. A moins d'incidents imprévus, la solennelle béatification de Jeanne d'Arc aurait lieu l'an prochain.

*Les Vénérables Grassi et Avila.* — Le Pape a promulgué solennellement, dans la salle du Trône, les décrets confirmant l'authenticité des miracles proposés pour la béatification des vénérables Grassi, de la congrégation de l'Oratoire, originaire de Fermo, et Avila, originaire de Tolède.

Les cardinaux et les prélats appartenant à la Congrégation des Rites, l'ambassadeur d'Espagne, des députations des Instituts espagnols et de la Congrégation de l'Oratoire assistaient à la cérémonie.

Le Pape a exprimé l'espoir de pouvoir procéder aux deux béatifications avant la fin de l'année jubilaire.

*Mgr Pascal.* — Mgr Pascal, oplat de Marie Immaculée, vicaire apostolique de la Saskathawan, a célébré la messe à la Basilique de Marseille le 3 novembre dernier.

Un service pour le R. Père Fabre, ancien supérieur de la Congrégation des oblats de Marie Immaculée, a été célébré solennellement le mois dernier dans l'église de la Très-Sainte Trinité à Marseille.

NN. SS. les évêques de Mysonopolis et de Jaffna, tous deux de la Congrégation des Oblats, assistaient à la cérémonie ; Mgr Pascal de la même Congrégation et vicaire apostolique de la Saskathawan, a donné l'absoute.

(*Semaine Religieuse du diocèse de Bayeux.*)

*Le calendrier grégorien.* — Une des conséquences des bons rapports qui existent entre la France et la Russie sera probablement de hâter l'unification du calendrier. Déjà, sur l'initiative du patriarche de Cilicie, chef religieux et politique des Arméniens catholiques, il a été, dans un synode réuni au mois de juin 1890, admis en principe, à l'unanimité, que tous les diocèses arméniens catholiques adopteront le calendrier grégorien.

Trois diocèses l'ont déjà adopté à partir du 7 janvier de cette année et le 7 janvier, en raison de la différence de 12 jours, est devenu pour eux le 19 janvier.

En outre, des communions chrétiennes gardent encore l'ancien calendrier Julien. Or, ces communions se trouvent en désaccord avec le concile de Nicée, pour les prescriptions duquel les Orientaux professent pourtant une grande vénération.

Il y a donc lieu d'espérer, pour un avenir peu éloigné, l'adoption par tout l'Orient du calendrier grégorien.

*Cloche et étendards offerts à Notre-Dame de Paris par la Russie.* — Son Em. le cardinal-archevêque de Paris a reçu de M. l'abbé Vivien, curé de Saint-Louis des Français, à Moscou, la dépêche suivante :

*A Son Eminence Monseigneur l'Archevêque de Paris.*

De Moscou, 6 novembre, 6 h. 20.

La Russie désire offrir à la France, pour l'église Notre-Dame, une cloche.

Quel poids peut recevoir une des tours ? On y mettra de 82,000 à 90,000 kilogrammes. Peut-on, pour les premières fois, sonner à la façon russe par le seul mouvement du battant ? La Russie offre aussi deux étendards, en échange des deux complaisamment rendus par la France en 1891. Répondez par vous-même.

VIVIEN, curé de Saint Louis.

Voici la réponse de Son Eminence à ce télégramme :

*Vivien, curé de Saint-Louis, Moscou.*

Vivement touché du généreux témoignage de sympathie offert à la France, vous écrirai cette semaine pour répondre à vos questions.

Cardinal RICHARD.

*Bas-relief offert à l'Impératrice de Russie.* — La visite de la flotte a trouvé son interprète par l'art chrétien. M. E. Cabuchet vient d'en traduire le sens de la façon la plus idéale en un bas-relief destiné à être reproduit en argent plein et offert à l'Impératrice de Russie.

Le médaillon ovale a un demi mètre de haut, et voici ce qu'il représente :

Sur la proue d'un navire de guerre auréolé de pavillons russes et français, l'étoile de la mer se dresse venant calmer les flots irrités. La Vierge demande à son Fils, qu'elle porte sur un de ses bras, d'apaiser l'orage, et de l'autre main, elle laisse tomber, dans les flots, l'ancre de la concorde. Autour, l'inscription suivante en langue grecque : « Etoile de la mer, protégez nous.

Soit en France, soit en Russie, où le tsar a voulu que l'arrivée de son escadre coïncidât avec la fête de la Vierge protectrice de la paix, ce chef-d'œuvre sera bientôt connu partout. M. Cabuchet s'est réservé le droit de le reproduire par une gravure populaire qui pourra pénétrer partout, et sera, peut-être, placée au-dessus du foyer des isbas russes, le plus durable et efficace témoignage des fêtes actuelles.

Une photographie du médaillon a été remise à l'Amiral, lors de son passage à Lyon.

*Autant de conversions que de guérisons.* — Nous savons plusieurs médecins que la vue de la prière et des guérisons a convertis complètement. « J'étais venu à Lourdes incrédule, s'écriait à la procession du Saint Sacrement un médecin de Paris, et je m'en retourne croyant. »

Un négociant incrédule de Paris avait empêché sa fille de faire sa première communion ; mais ayant vu la première communion de deux petites infirmes à la Grotte, il télégraphie à Paris qu'on lui fasse venir son enfant, afin qu'elle puisse faire aussi sa première communion à la Grotte, à côté de lui.

Ces jours derniers, comme on racontait ce fait à celle des petites premières communiantes qui n'a pas été guérie, elle écouta, les larmes aux yeux, et puis tout d'un coup s'écria : « C'est bien plus beau que si j'avais été guérie, cela ! »

Dans un quartier populeux de Paris, il y a un pauvre petit infirme qui avait des tumeurs blanches à plusieurs articulations, et qui ne pouvait marcher ; depuis le retour de Lourdes, il va, vient grimpe les étages comme un petit chat. Or, dans la même maison, au premier, se trouve une famille dont aucun des cinq enfants n'était baptisé. Et l'aîné des petits garçons, qu'on allait mettre au collège, voyant le petit infirme guéri, demanda à son père d'aller, lui aussi, prier la Sainte Vierge. Et comme le père, un peu ébranlé, lui disait : « Mais tu ne peux pas prier dans les églises, tu n'es qu'un petit païen, et tu n'es pas baptisé, » l'enfant répondit : « Eh bien, je veux être baptisé. » Le père accepta. Bien vite une voisine très pieuse apprit au petit garçon le nécessaire de la religion ; il est baptisé, on va préparer ses petits frères et sœurs, et l'on ne désespère pas de la conversion complète du père et de la mère.